

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article540>

Objectif 5 - Améliorer la santé maternelle

- Solidarité internationale - Objectifs du Millénaire pour le développement -

Date de mise en ligne : 2008

Site de l'Association Adéquations

Une naissance devrait être un motif de réjouissance mais plus d'un demi-million de femmes meurent tous les ans pendant la grossesse ou l'accouchement. Elles sont 20 fois plus nombreuses à être atteintes de lésions ou d'invalidités graves qui, si elles ne sont pas soignées, peuvent être sources de douleurs et d'humiliations pour le restant de leurs jours.

La mort d'une mère peut être particulièrement tragique pour les enfants qu'elle laisse plus exposés à la pauvreté et à l'exploitation. Les pays qui affichaient déjà des taux de mortalité maternelle faibles ont fait encore des progrès. Cela ne suffit pas. Faire baisser ces taux dans les pays où il sont le plus élevés exige des ressources supplémentaires pour que la majorité des accouchements se fasse en présence de médecins, d'infirmières ou de sages-femmes capables de prévenir et de déceler les complications obstétriques et d'y faire face le moment venu.

Lorsqu'un problème se présente, il faut que la mère puisse gagner à temps un centre médical bien équipé. L'universalisation des soins de santé génésique, y compris de la planification familiale, est le premier préalable à la santé maternelle.

Il est particulièrement important de pourvoir aux besoins des jeunes gens, qui sont 1,3 milliard à entrer dans la phase reproductive de leur vie. À l'heure actuelle, 200 millions de femmes manquent de services de contraception sûrs et efficaces.

CIBLE 6 - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

INDICATEURS

- ▶ 16. Taux de mortalité maternelle (UNICEF - OMS)
- ▶ 17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (UNICEF - OMS)